

Presse Releases de GREEN CROSS Suisse

Communiqué de presse du 4 octobre 2000:

Motion Paupe & Imhof:

„Promouvoir la destruction des armes chimiques à l'échelle planétaire“

En leur qualité de représentants du groupe parlementaire de Green Cross, Rudolf Imhof, Conseiller national et Pierre Paupe, Conseiller aux Etats, ont déposé le 4 octobre 2000 deux motions de même teneur visant à promouvoir la suppression des armes chimiques à l'échelon mondial.

Par deux motions de même teneur déposées aujourd'hui par Rudolf Imhof, Conseiller national et Pierre Paupe, Conseiller aux Etats et signées par 218 parlementaires, le Conseil fédéral est invité à soumettre dans une ambassade des propositions de contributions actives de la Suisse visant à promouvoir la suppression des armes chimiques à l'échelon mondial. Les différents instruments en matière de politique extérieure et de politique de sécurité doivent être engagés de manière complémentaire et coordonnée dans le sens d'une politique globale. Bien que la destruction pure et simple des armes chimiques doive se situer à l'avant-plan, toutes les options allant des initiatives pour un engagement accru de la communauté internationale en passant par les mesures propres à stimuler la confiance jusqu'à la participation à des projets en faveur de la prévention de catastrophes et la collaboration technique dans les régions ayant des entrepôts d'armes chimiques doivent être examinées. Diverses ONG, l'économie et des experts de la Confédération doivent être engagés en tant qu'instruments pour la réalisation des mesures.

Les deux motions parlementaires ont pour but de fournir une contribution en faveur de la concrétisation efficace de la convention internationale sur les armes chimiques (Chemical Weapons Convention, CWC). La CWC entrée en vigueur en 1997 et ratifiée jusqu'à ce jour par 139 Etats réglemente la destruction d'armes chimiques et vise à empêcher le négoce au niveau mondial d'éléments chimiques d'armes C ainsi que toute nouvelle production d'armes chimiques. La CWC contient divers points novateurs en ce qui concerne le contrôle du respect des clauses conventionnelles, faisant ainsi œuvre de pionnier dans le domaine du désarmement. Un échec de la CWC aurait donc signifié un revers pour d'autres contrats de désarmement globaux et dévalué les efforts diplomatiques, financiers et personnels de la Suisse dans ce domaine. Avec le maintien d'entrepôts d'armes chimiques, le risque de catastrophes avec de nombreux morts et une destruction importante de l'environnement mais également d'une utilisation abusive des armes chimiques lors d'actes de terreur, de chantage ou encore dans le cadre de conflits régionaux ne ferait qu'augmenter. Ainsi, la destruction des armes chimiques mérite une priorité élevée dans le cadre des efforts entrepris par la Suisse dans le domaine du désarmement international et l'augmentation de la sécurité et de la stabilité globales.

Groupe parlementaire Green Cross Suisse



Rudolf Imhof, Président



Pierre Paupe, Membre

Pour de plus amples informations:

Rudolf Imhof
Président du groupe parlementaire de Green Cross
Tél 079 322 14 94
Tél 031 322 99 11

Pierre Paupe
Membre du groupe parlementaire de der Green Cross
Tél 031 322 99 11 (matin)
Tél 031 322 99 04 (après-midi)

Annexes:

- Motion Imhof "Beitrag der Schweiz zur weltweiten Chemiewaffenabrüstung"
- Motion Paupe „Promouvoir la destruction des armes chimiques à l'échelle planétaire"
- Mitgliederliste Parlamentarische Gruppe Green Cross Schweiz

Motion Pierre Paupe du 4 octobre 2000

„Promouvoir la destruction des armes chimiques à l'échelle planétaire“ (le texte)

Nous chargeons le Conseil fédéral de soumettre aux Chambres un message qui présente une politique générale et des actions de la Suisse propres à promouvoir la destruction des armes chimiques à l'échelle planétaire, et qui puisse être complété par une enveloppe financière. Pour se faire, il s'agit d'utiliser de manière complémentaire et coordonnée les différents instruments de politique étrangère et de politique de sécurité dont la Suisse dispose. L'enveloppe financière doit correspondre grosso modo à la part que la Suisse – par rapport à celle des autres pays du globe – consacre à la coopération internationale (2 %).

Pour élaborer cette politique générale, il faudra tenir compte des expériences réalisées dans d'autres programmes d'aide internationaux visant à la destruction des armes chimiques.

Les actions que doit mener la Suisse serviront à promouvoir la destruction proprement dite des armes chimiques, toutes les options devant faire l'objet d'une évaluation: des initiatives visant à renforcer l'engagement de la communauté internationale à la participation à des projets concrets de destruction d'armes chimiques, en passant par la prise de mesures de confiance.

L'aide pourra être apportée par des entreprises, par des ONG et par des spécialistes issus de la Confédération et de l'Administration, et ce, de diverses manières: par le biais de traités bilatéraux, par le biais de la participation à des programmes communautaires multilatéraux et par le biais de projets visant à prévenir les catastrophes et à renforcer la coopération technique dans des zones abritant des stocks d'armes chimiques. Enfin, un organe indépendant devra superviser les activités en question.

Développement

Après des dizaines d'années de négociations, la Convention sur les armes chimiques (Chemical Weapons Convention, CWC) est entrée en vigueur le 29 avril 1997. Elle régit la destruction des armes chimiques et vise à empêcher, par des contrôles internationaux portant sur le commerce de certains produits chimiques et sur les entreprises qui utilisent ces produits, la fabrication d'armes chimiques en quantités pouvant servir à des fins militaires. La CWC, qui renferme des dispositions novatrices sur le contrôle du respect de la convention, servira ainsi de modèle aux futurs traités de désarmement consacrés aux armes de destruction massive. Bien que la CWC ait été ratifiée à ce jour par 139 Etats, son application, surtout dans le domaine de la destruction des armes chimiques existantes, ne constitue pas une priorité politique. La CWC risque donc d'être vidée de sa substance.

La Russie, qui possède le plus grand arsenal d'armes chimiques, ne sera pas en mesure, sans un renforcement de l'aide internationale, de détruire ses stocks d'armes chimiques dans les délais impartis. Les raisons en sont:

- l'ampleur des stocks (40 000 tonnes de substances de combat),
- l'importance des coûts de l'élimination (5 à 10 milliards de dollars américains), somme que le pays, en pleine mutation économique et sociale, n'est pas en mesure de payer,
- l'importance des coûts de l'élimination (5 à 10 milliards de dollars américains), somme que le pays, en pleine mutation économique et sociale, n'est pas en mesure de payer,
- le peu d'aide apportée jusqu'à présent par la plupart des autres pays, et
- le manque d'intérêt porté en Russie à la destruction des armes chimiques et le manque de coordination dans les travaux en la matière.

L'échec du processus de destruction des armes chimiques en Russie enlèverait toute crédibilité à la CWC et constituerait, indirectement, un coup dur pour les autres traités internationaux de désarmement portant sur les armes de destruction massive. Il saperait les efforts intenses que la Suisse a déployés au cours des dix dernières années dans les domaines de la diplomatie, de la finance ou des ressources humaines.

Si les armes chimiques subsistent, on court le risque de voir proliférer des connaissances et des armes susceptibles de menacer la sécurité et la stabilité internationales.

Le danger immédiat le plus grand est de voir des catastrophes frapper les sites de stockage des armes chimiques. Plus celles-ci seront stockées longtemps, plus le risque sera grand que des accidents graves se produisent, entraînant la mort de nombreuses personnes et la contamination de l'environnement à grande échelle. Plus on tardera à procéder à la destruction des armes chimiques, plus cette destruction sera ardue et coûteuse. Le risque de voir des personnes utiliser des armes chimiques pour semer la terreur, pour faire du chantage ou pour alimenter un conflit régional ne peut être écarté. Aussi faut-il procéder sans tarder à la destruction des armes chimiques, car c'est là le

meilleur moyen de prévenir des catastrophes, un moyen beaucoup moins onéreux que les efforts à déployer pour remédier aux catastrophes elles-mêmes.

Comme la destruction des armes chimiques ne saurait se réduire à la seule question des coûts – elle comporte aussi des aspects politiques et sociétaux –, la Suisse peut proposer, par le biais d'une répartition équitable des charges – des initiatives clés à même de déclencher des processus décisifs. C'est pourquoi notre pays devrait inscrire la destruction des armes chimiques au nombre de ses priorités dans le cadre des activités qu'il déploie en faveur du désarmement international à long terme.

Groupe parlementaire de Green Cross
119 membres (état 2.10.00)
98 conseillers et conseillères nationales
21 membres du conseil d'état

Imhof Rudolf, NR, CVP
Président du groupe parlementaire

Conseil national

Aeschbacher, Ruedi, EVP
Antille Charles-Albert, FDP
Bader Elvira, CVP
Banga Boris, SP
Bangerter Käthi, FDP
Baumann-Bieri Stephanie, SP
Baumann J. Alexander, SVP
Baumann Ruedi, GP
Berberat Didier, PS *
Bosshard Walter, FDP
Bugnon, André, SVP
Cavalli Francesco, PS *
Chiffelle Pierre, PS *
Christen Yves, PRD *
DeDardel Jean-Nils, PS *
Dormann Rosmarie, CVP
Dupraz John, PRD *
Durrer Adalbert, CVP
Eberhard Toni, CVP
Egerszegi-Obrist Christine, FDP
Ehrler Melchior, CVP
Engelberger Edi, FDP
Eymann Christoph, Lib
Fässler Hildegard, SP
Fasel Hugo, CSP
Fattebert Jean, SVP
Fehr Jacqueline, SP
Fehr Lisbeth, SVP
Gadient Brigitta, SVP
Galli Remo, CVP
Genner Ruth, GP
Glasson Jean-Paul, FDP

Gonseth Ruth, GP
Grobet Christian, PS *
Gross Jost, SP
Gross Andreas, SP
Günter Paul, SP
Gutzwiller, Felix, FDP
Gysin Hans-Rudolf, FDP
Gysin Remo, SP
Hämmerle Andrea, SP
Heberlein Trix, FDP
Hegetschweiler Rolf, FDP
Heim Alex, CVP
Hess Peter, CVP
Hollenstein Pia, GP
Jossen Peter, SP
Jutzet Erwin, SP
Kurrus Paul, FDP
Lachat François, PDC *
Lauper Hubert, CVP
Leu Josef, CVP
Leuthard Hausin Doris, CVP
Maillard Pierre-Yves, SP
Mariétan Fernand, CVP
Maitre Jean-Philippe, PDC *
Marti Werner, SP
Maury-Pasquier Liliane, PS *
Meyer-Kälin Thérèse, PDC *
Mugny Patrice, GP
Müller Erich, FDP
Müller-Hemmi Vreni, SP
Nabholz-Haidegger Lili, FDP
Neiryck Jaques, CVP
Pedrina, Fabio, SP
Pelli Fulvio, PRD *
Raggenbass Hansueli, CVP
Randegger Johannes, FDP
Rechsteiner Rudolf, SP
Rennwald Jean-Claude, SP
Riklin, Kathy, CVP
Robbiani Meinrado, CVP
Scheurer Rémy, Lib
Schmid Odilo, CVP
Schwaab Jean-Jaques, SP
Seiler Hanspeter, SVP
(Präsident des Nationalrates)
Siegrist, Ulrich, SVP
Spielmann Jean, PdA *
Stamm Luzi, FDP
Strahm Rudolf, SP
Stump Doris, SP
Suter Marc, FDP
Teuscher Franziska, GP
Thanei Anita, SP
Tillmanns Pierre, SP
Tschäppät Alexander, SP
Vermot-Mangold Ruth-Gaby, SP
Vollmer Peter, SP
Walker Felix, CVP

Weigelt Peter, FDP
Widmer Hans, SP
Widrig Hans Werner, CVP
Wiederkehr Roland, LdU
Wittenwiler Milli, FDP
Zapfl-Helbling Rosmarie, CVP
Zbinden Hans, SP
Zwygart Otto, EVP

Conseil aux Etats

Berli Christine, FDP
Béguelin Michel, PS*
Berger Michèle, FDP
Brunner Christiane, PS *
David Eugen, CVP
Epiney Simon, PDC*
Forster-Vannini Erika, FDP
Frick Bruno, CVP
Fünfschilling, Hans, FDP
Hess Hans, FDP
Hofmann Hans, SVP
Inderkum Hansheiri, CVP
Jenni This, SVP
Langenberger Christiane, PRD*
Leumann-Würsch Helen, FDP
Maissen Theo, CVP
Paupe, Pierre, CVP
Plattner Gian-Reto, SP
Schmid Samuel, SVP
Spoerry Vreni, FDP
Stadler, Hansruedi, CVP

GREEN CROSS SCHWEIZ 02.10.00//WB

Bericht der Sicherheitspolitischen Kommission vom 9. April 2001

Die Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates hat an ihrer Sitzung vom 9. April 2001 die oben erwähnte Motion des Ständerates geprüft.

Diese am 4. Oktober 2000 von Ständerat Pierre Paupe eingereichte Motion beauftragt den Bundesrat, dem Parlament in einer Botschaft eine allgemeine Politik und konkrete Massnahmen der Schweiz zur Förderung der weltweiten Vernichtung chemischer Waffen darzulegen. Diese Massnahmen sollten bei Bedarf mit einem auf sechs bis acht Jahre verteilten Finanzrahmen von 20 bis 50 Millionen Franken ergänzt werden können.

Antrag der Kommission

Die Kommission beantragt mit 10 zu 9 Stimmen, die Motion zu überweisen.

Eine Minderheit (*Wasserfallen*, Bernasconi, Bugnon, Engelberger, Freund, Oehrli, Schlüer,

Wittenwiler) beantragt, die Motion in einen Postulat umzuwandeln.

Im Namen der Kommission
Der Präsident: Boris Banga

[s. auch: Website des tes: www.parlament.ch](http://www.parlament.ch)

Pour plus d'informations:

GREEN CROSS Suisse
Postfach, CH-8036 Zürich
Tel. 01 461 12 12 Fax 01 461 11 70
E-Mail: info@greencross.ch
Internet: <http://www.greencross.ch>

